



**Communauté Economique et Monétaire  
de l'Afrique Centrale**

**13<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES**

**COMMUNIQUE FINAL**

LA TREIZIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE S'EST TENUE LE 07 FEVRIER 2005 A LIBREVILLE, A L'IMMEUBLE ARAMBO DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PRIVATISATION, SOUS LA PRESIDENCE DE SON EXCELLENCE PAUL TOUNGUI, MINISTRE D'ETAT GABONAIS, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PRIVATISATION.

LE CONSEIL A ETE PRECEDE PAR LES TRAVAUX PREPARATOIRES DU COMITE INTER-ETATS ET PAR LA PREMIERE REUNION DU COMITE DE GESTION DU FONDS DE DEVELOPPEMENT, DU 31 JANVIER AU 04 FEVRIER, AINSI QUE PAR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES SPECIALISES DE LA COMMUNAUTE, LES 04 ET 05 FEVRIER.

LA LISTE DES MINISTRES PARTICIPANTS EST JOINTE EN ANNEXE.

DANS SON DISCOURS D'OUVERTURE, LE PRESIDENT DU CONSEIL A, AUX NOMS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE GABONAISE, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA COMMUNAUTE, SON EXCELLENCE EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA, DU GOUVERNEMENT ET DU PEUPLE GABONAIS, SOUHAITE LA BIENVENUE A LIBREVILLE, A SES HOMOLOGUES DE LA SOUS-REGION, AINSI QU'AUX RESPONSABLES DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES SPECIALISES DE LA COMMUNAUTE.

IL A REMERCIE LA COMMUNAUTE TOUTE ENTIERE, POUR LES MARQUES DE SOLIDARITE PLEINEMENT AGISSANTES DONT A BENEFICIE SON PAYS PENDANT SON MANDAT A LA TETE DE LA CEMAC.

LE PRESIDENT A PAR LA SUITE INDIQUE QUE LES PRESENTES ASSISES, QUI COINCIDENT AVEC LE CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNAUTE, DONNENT L'OPPORTUNITE D'APPRECIER LE CHEMIN PARCOURU, AU REGARD DES OBJECTIFS DE DEPART ET D'EVALUER LES DEFIS QUI RESTENT A RELEVER.

IL A RAPPELE QUE LE PRINCIPE DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRATION EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITE DANS TOUTES LES REGIONS DU MONDE. IL A RELEVE A CET EFFET, LA NECESSITE DE LA CONSOLIDATION DU PROCESSUS D'INTEGRATION EN AFRIQUE CENTRALE D'UNE PART, ET A APPELE TOUS LES ACTEURS, PARTIES PRENANTES, A CET AMBITIEUX CHANTIER, A SE MOBILISER D'AVANTAGE POUR DYNAMISER NOTRE COMMUNAUTE.

IL A EXORTE LE SECRETARIAT EXECUTIF A TIRER LES LEÇONS DE LA PERIODE ECOULEE, ET L'A INVITE A ADAPTER SES ACTIVITES A L'EVOLUTION RAPIDE DE L'ENVIRONNEMENT



INTERNATIONAL ET AUX OBJECTIFS FONDAMENTAUX AUXQUELS ONT SOUSCRIT LES POPULATIONS DE L'AFRIQUE CENTRALE.

APRES L'ADOPTION DE SON ORDRE DU JOUR, LE CONSEIL DES MINISTRES A PASSE EN REVUE L'ENSEMBLE DES DOSSIERS SOUMIS A SON EXAMEN PAR LE SECRETARIAT EXECUTIF.

AU COURS DE LEURS ECHANGES, LES MINISTRES SE SONT PARTICULIEREMENT APESANTIS SUR NOMBRE DE QUESTIONS D'IMPORTANCE MAJEURE POUR LA COMMUNAUTE.

AINSI, ILS ONT PRIS ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITE 2004 ET DU PROGRAMME D'ACTIONS 2005 DU SECRETARIAT EXECUTIF.

LES MINISTRES SE SONT LONGUEMENT PENCHES SUR LE RAPPORT-BILAN DE LA PREMIERE ETAPE QUINQUENNALE DEMARREE EN JUIN 1999 AVEC L'AVENEMENT DE LA COMMUNAUTE.

DE CE BILAN, IL RESSORT QUE LA CONSTRUCTION DU MARCHE COMMUN, EPINE DORSALE DE NOTRE COMMUNAUTE, CONNAÎT ENCORE DE GRAVES DISTORSIONS, AUSSI BIEN AU NIVEAU DE L'APPLICATION DES INSTRUMENTS DOUANIERS ET FISCAUX, QU'EN CE QUI CONCERNE LES ENTRAVES TARIFAIRES ET NON TARIFAIRES AUX ECHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES .

DE MEME, LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE MULTILATERALE ET LA MISE EN ŒUVRE DES MECANISMES DE CONVERGENCE APPELLENT ENCORE D'ENORMES EFFORTS DE LA PART DES ETATS, EN TERME DE MOYENS FINANCIERS, MATERIELS ET HUMAINS.



ENFIN, DANS LE CADRE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES SECTORIELLES, LES AVANCEES ENREGISTREES REQUIERENT EN AVAL, QUE SOIT MIS EN PLACE, UNE IMPORTANTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DANS LA SOUS REGION, DES PROGRAMMES D' ACTIONS ET DES ACQUIS.

SUR CES TROIS GRANDS AXES DE L'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE CENTRALE, LES MINSITRES ONT DONNE MANDAT AU SECRETARIAT EXECUTIF, DE DEVELOPPER DES SYNERGIES AVEC NOS PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT AFIN DE PROPOSER DES SOLUTIONS IDOINES AUX INSTANCES SUPERIEURES.

LE CONSEIL A PAR AILLEURS SUIVI AVEC INTERET, UN EXPOSE DU SECRETARIAT EXECUTIF SUR LA NON APPLICATION DES TEXTES COMMUNAUTAIRES PAR LES ETATS MEMBRES.

DANS LEURS DEBATS SUR CETTE QUESTION, LES MINISTRES SE SONT PREOCCUPES, ENTRE AUTRES, DES CONTRE PERFORMANCES RELATIVES A LA TAXE COMMUNAUTAIRE D'INTEGRATION (TCI), AU PASSEPORT CEMAC ET A LA REFORME FISCALO-DOUANIERE.

A CET EFFET, ILS ONT CONVENU DE DONNER DES INSTRUCTIONS FERMES A LEURS ADMINISTRATIONS NATIONALES COMPETENTES POUR DEFAIRE CES CONTRAINTES QUI CAUSENT D'ENORMES PREJUDICES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET PROGRAMMES DE LA COMMUNAUTE, EN MÊME TEMPS QU'ELLES METTENT EN PERIL SA VIE ET SA CREDIBILITE.

ABORDANT LES QUESTIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES, LES MINISTRES ONT PRIS CONNAISSANCE DU RAPPORT DE



L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE 2004. IL RESSORT DE CE RAPPORT QUE :

SUR LA BASE DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE, LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE POUR L'ANNEE 2004 SE CARACTERISE PAR UNE CROISSANCE SOUTENUE, UNE SITUATION BUDGETAIRE RENFORCEE, UNE STABILITE DE LA MONNAIE, UN ALLEGEMENT DES TENSIONS INFLATIONNISTES ET UNE AMELIORATION DU SOLDE DU COMPTE COURANT. TOUTEFOIS, CES RESULTATS FAVORABLES N'AURAIENT PAS ENCORE UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LES INDICATEURS SOCIAUX.

L'ANALYSE DES RESULTATS PREVISIONNELS EN 2004 FAIT RESSORTIR QUE, TROIS PAYS, LE CAMEROUN, LE GABON ET LE TCHAD, ONT RESPECTE TROIS CRITERES SUR QUATRE, ALORS QUE LE CONGO ET LA GUINEE EQUATORIALE EN ONT OBSERVE DEUX, ET LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE UN SEUL. AU TOTAL, LA COMMUNAUTE A RESPECTE LES CRITERES DU SOLDE BUDGETAIRE DE BASE, DU TAUX D'INFLATION ET DU TAUX D'ENDETTEMENT.

EN CE QUI CONCERNE L'ETAT DE LA CONVERGENCE DANS LA CEMAC, LE PROBLEME CRUCIAL DEMEURE CELUI DE LA NON PRODUCTION DU PROGRAMME TRIENNAL PAR LES ETATS.

CONCERNANT LES RELATIONS ENTRE LES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC ET LA COMMUNAUTE FINANCIERE INTERNATIONALE, CELLES-CI DEMEURENT GLOBALEMENT SATISFAISANTES. PRATIQUEMENT, TOUS LES ETATS MEMBRES, A L'EXCEPTION DE LA GUINEE EQUATORIALE, ONT DES PROGRAMMES ECONOMIQUES SOUTENUS PAR LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS.



EN DEFINITIVE, LES ETATS SONT INVITES DANS LE CADRE DE LEURS PROGRAMMES ECONOMIQUES RESPECTIFS A REDOUBLER D'EFFORTS POUR LA DIVERSIFICATION DE LEURS ECONOMIES, LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION ET L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES AFIN DE S'ACHEMINER VERS LA REALISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE.

ABORDANT L'EXAMEN DE LA COOPERATION UNIVERSITAIRE, ILS ONT ETE INFORMES DES RESULTATS SATISFAISANTS DE LA PREMIERE CONFERENCE DES RECTEURS DES UNIVERSITES ET DES RESPONSABLES DES ORGANISMES DE RECHERCHE D'AFRIQUE CENTRALE, TENUE A FRANCEVILLE, EN DECEMBRE 2004.

ILS SE SONT NOTAMMENT FELICITES DE L'ADOPTION DE LA NOUVELLE REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LE CADRE GENERAL DU SYSTEME LICENCE, MASTER, DOCTORAT (LMD).

A CET EFFET, LES MINISTRES ONT APPROUVE UN PROJET DE DECLARATION A SOUMETTRE A LA TRES HAUTE ATTENTION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT.

SUR LE PLAN REGLEMENTAIRE, LE CONSEIL DES MINISTRES A ADOPTE DES REGLEMENTS PORTANT, L'UN SUR L'IMPORTATION ET L'UTILISATION DES SUBSTANCES APPAUVRISANT LA COUCHE D'OZONE DANS LA CEMAC, L'AUTRE SUR LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA.

PAR AILLEURS, LE CONSEIL DES MINISTRES A DONNE TROIS MANDATS AU SECRETAIRE EXECUTIF.



LE PREMIER POUR SIGNER UN ACCORD DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA EN AFRIQUE CENTRALE ENTRE LA CEMAC ET LA REPUBLIQUE D'ALLEMAGNE, LE SECOND, POUR CONVOQUER AVANT LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2005, LA REUNION DES EXPERTS NATIONAUX DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LE TROISIEME, POUR ORGANISER UN COMITE DES EXPERTS CHARGE D'ETUDIER DE MANIERE APPROFONDIE LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UN MARCHE SUCRIER EN ZONE CEMAC.

CETTE PREMIERE RENCONTRE DEVRA EXAMINER LES TERMES DE REFERENCE DE L'ELABORATION D'UN MODELE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DEVANT DEBOUCHER D'UNE PART, SUR LA CREATION D'UNE COMMISSION PERMANENTE DES EXPERTS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'AUTRE PART, SUR LA FORMALISATION D'UN COMITE AD HOC DES MINISTRES EN CHARGE DU SECTEUR.

PAR AILLEURS, LE CONSEIL A PRIS ACTE D'UN CERTAIN NOMBRE DE NOTES D'INFORMATIONS RELATIVES NOTAMMENT AU MECANISME DE FINANCEMENT DE LA COMMUNAUTE, A LA COMPAGNIE COMMUNAUTAIRE DE TRANSPORT AERIEN, AUX NEGOCIATIONS DES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE, A L'ASSISTANCE INSTITUTIONNELLE ET LA COOPERATION DU SECRETARIAT EXECUTIF AVEC LA BAD, AINSI QU'UNE NOTE DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEMAC RELATIVE AUX CONCLUSIONS DE SON DERNIER SEMINAIRE DE SENSIBILISATION ET VULGARISATION DU DROIT COMMUNAUTAIRE TENU A LIBREVILLE EN NOVEMBRE DERNIER.

EN OUTRE, LE CONSEIL A DELIVRE DIVERS AGREMENTS DE CONSEILS FISCAUX, DE COMMISSIONNAIRES ET D'EXPERTS EN



DOUANES, DE TRANSPORTEURS ROUTIERS, ET DES PROFESSIONNELS LIBERAUX DE LA COMPTABILITE.

AVANT DE CLORE LEURS TRAVAUX, LES MINISTRES ONT ADOPTE LES BUDGETS DU SECRETARIAT EXECUTIF ET DES INSTITUTIONS ET ORGANISMES SPECIALISES DE LA COMMUNAUTE.

ENFIN, AYANT EPUISE SON ORDRE DU JOUR, LES MINISTRES ONT TENU À REMERCIER LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE GABONAISE, SON EXCELLENCE EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA, PRESEIDENT EN EXERCICE DE LA CEMAC, LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE GABONAI, POUR L'ACCUEIL CHALEUREUX ET LES MARQUES DE DELICATES ATTENTIONS DONT ILS ONT ETE L'OBJET PENDANT LEUR SEJOUR A LIBREVILLE.

LES TRAVAUX SE SONT DEROULES DANS UNE ATMOSPHERE DE SERENITE ET D'ENTENTE CORDIALE.

LA SEANCE A ETE LEVEE A

**FAIT A LIBREVILLE, LE 07 FEVRIER 2005**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES**



  
**PAUL TOUNGUI**